

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

E X T R A I T du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE DIX SEPT et le 20 JUILLET à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 13 JUILLET 2017, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Madame Elisabeth BONJEAN, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mmes Anne SERRE - Marie-Josée HENRARD - M. Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO - M. Francis PEDARRIOSSE - Mme Axelle VERDIERE-BARGAOU, Adjoints - Mme Dominique DUDOUS - M. le Dr Philippe DUCHESNE - Mmes Laure FAUDEMÉR - Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Géraldine MADOUNARI - Marianne BERQUE-MANSAS - M. Alexis ARRAS - Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU - M. Bernard DUPOUY - Mme Nicole COUTANT - M. Jesus SIMON - Mme France POUDENX - M. Eric DARRIERE - Mme Sarah DOURTHE - M. Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON - Mme Nadine PEYRIN

ABSENTS ET EXCUSES : M. Jean-Pierre LALANNE - Mme Valériane ALEXANDRE - Mrs Bruno CASSEN - Pascal DAGES - Grégory RENDE

POUVOIRS :

M. Jean-Pierre LALANNE donne pouvoir à Mme Marie-Josée HENRARD
 Mme Valériane ALEXANDRE donne pouvoir à Mme le MAIRE
 M. Bruno CASSEN donne pouvoir à M. Bruno JANOT
 M. Pascal DAGES donne pouvoir à Mme Marie-Constance BERTHELON
 M. Grégory RENDE donne pouvoir à M. Julien DUBOIS

SECRETAIRE DE SEANCE : Marianne BERQUE-MANSAS

OBJET : MISE A DISPOSITION DE DEUX AGENTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AUPRES DE LA VILLE DE DAX

Dans le cadre du schéma de mutualisation, une nouvelle organisation fonctionnelle des services techniques de l'agglomération et de la Ville de Dax est mise en œuvre.

Aussi, la Ville de DAX a sollicité les mises à disposition partielles de Monsieur Laurent VICTORIN, ingénieur principal, qui deviendrait Directeur général des services techniques adjoint de la ville de Dax et de l'agglomération et de Monsieur Laurent GIRAUDOT, ingénieur principal, qui deviendrait responsable des services techniques du Centre technique municipal de la ville de Dax, en sus de la direction de l'exploitation et des projets de l'Agglomération.

Les Comités Techniques de la Ville de Dax en date du 21 juin 2017 et de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax en date du 23 mai 2017 ont rendu un avis favorable à l'organisation des services techniques.

**SUR PROPOSITION DE MONSIEUR ANDRE DROUIN, MAIRE-ADJOINT
APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

APPROUVE le projet de convention ci-joint qui vise :

- la mise à disposition de Monsieur Laurent VICTORIN, ingénieur principal, auprès de la ville de Dax pour une durée d'un an à compter du 1er septembre 2017 à hauteur de 20%,
- la mise à disposition de Monsieur Laurent GIRAUDOT, ingénieur principal, auprès de la ville de Dax pour une durée d'un an à compter du 1er septembre 2017 à hauteur de 30%

AUTORISE M. Stéphane MAUCLAIR, 1er Adjoint au Maire, à signer ces conventions de mises à disposition.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)
040-214000887-20170720-5-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE MAIRE,**

**Elisabeth BONJEAN
Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Grand Dax
Conseillère Régionale Nouvelle-
Aquitaine**

Affichée le : 21 Juillet 2017

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».